

CISION CODE 67
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec accorde plus de 3 M\$ à La Conception

La Conception, le 18 novembre 2024. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, la députée de Labelle, M^{me} Chantale Jeannotte, est fière d'annoncer qu'une somme de 3 048 480 \$ a été accordée à la Municipalité de La Conception pour l'agrandissement et la réfection de l'hôtel de ville et de la salle communautaire.

Les travaux d'agrandissement permettront entre autres d'aménager un bureau, une salle du conseil, une salle de réunion en plus d'espaces utilitaires. La partie existante fera l'objet de plusieurs rénovations, telles que la réfection de la toiture, des planchers, des plafonds et des murs, l'installation de renforts structuraux et de portes, ainsi que la mise aux normes des systèmes de plomberie, de ventilation, d'électricité et de protection contre l'incendie. Le pavage du stationnement et l'aménagement paysager sont aussi prévus.

Citations :

« C'est toujours un plaisir pour moi de voir le fruit du travail et de la collaboration qu'il y a entre notre gouvernement et les municipalités. Les aides financières qui sont octroyées en infrastructures collectives, partout au Québec, contribuent à la qualité des milieux de vie, le tout au bénéfice de la population. Félicitations aux gens de La Conception pour ce projet, qui vient répondre aux besoins des citoyennes et citoyens! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Les hôtels de ville et les centres communautaires font assurément partie de l'identité d'une municipalité et contribuent au sentiment d'appartenance des gens envers leur collectivité. Je suis donc très heureuse de voir ce soutien se concrétiser à La Conception. Revitaliser ces lieux permettra non seulement d'améliorer les services municipaux et communautaires, mais aussi d'offrir au personnel des espaces de travail optimisés et sécuritaires. »

Chantale Jeannotte, députée de Labelle

« Le réaménagement et l'agrandissement des locaux de l'hôtel de ville sont plus qu'essentiels, et nous remercions sincèrement la ministre, M^{me} Laforest, et la députée, M^{me} Jeannotte, pour l'aide financière obtenue. En plus des travaux réguliers de réaménagement et d'agrandissement, l'opération permettra notamment le renforcement de la structure existante, qui était déficiente, le désamiantage des planchers et des plafonds, le remplacement du système de chauffage pour un autre fonctionnant avec de l'énergie beaucoup moins coûteuse et plus écoresponsable, sans oublier l'installation d'un système de climatisation dans tout le bâtiment. Voilà plusieurs réalisations dont je ne peux que m'enorgueillir, car elles constituent un bel héritage pour les générations futures! »

Faits saillants :

- L'aide financière provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2024-2034](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7,1 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Le PRACIM vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux. Il prévoit également une bonification de l'aide financière lorsque des municipalités se regroupent pour concrétiser leurs projets de bâtiments à vocation municipale ou communautaire afin d'améliorer les services offerts à la population.
- Soulignons que l'aide financière comprend une bonification de 8 % du taux de base puisque le projet sera réalisé avec une structure principale en bois. Cette majoration découle de la mise en œuvre de la [Politique d'intégration du bois en construction](#), qui favorise l'utilisation de ce matériau en raison de ses nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.
- La Conception bénéficie de la majoration de 10 % du taux d'aide financière de base offerte aux petites municipalités pour son projet d'agrandissement et de réfection de l'hôtel de ville et de la salle communautaire.
- Rappelons que le gouvernement du Québec a annoncé en juin 2023 [une aide financière de 5 070 000 \\$](#) à La Conception, pour la construction d'un garage municipal dans le cadre du PRACIM.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :

- facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation
- x.com/MAMHqc
- linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Élodie Masson

Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
367 990-8017
Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca

Luc Lefebvre

Directeur
Bureau de la députée de Labelle
818 429-5038
Chantale.Jeannotte.LABE@assnat.qc.ca

Information : Équipe des relations de presse

Direction des
communications
Ministère des Affaires
municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746